



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

EDF

Question écrite n° 98543

Texte de la question

Mme Claudine Schmid interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur la stratégie du Gouvernement concernant l'implantation d'Électricité de France (EdF) dans les pays frontaliers. Au cours des derniers mois, il a été constaté un changement de stratégie dans la participation d'EdF au sein du capital de certains fournisseurs d'électricité des pays frontaliers. Dans un marché où la libre concurrence se renforce, la détermination du Gouvernement à défendre l'entreprise française est essentielle du fait de l'importance de la part détenue par l'État ; 85,30 % au 30 juin 2016. Cette part met en lumière le fait que l'État est en capacité d'agir sur les objectifs et les partenariats conclus avec d'autres fournisseurs ou distributeurs d'énergie. En conséquence, elle souhaite connaître la position de l'État sur l'opportunité de la présence d'Électricité de France dans les pays voisins.

Données clés

Auteur : [Mme Claudine Schmid](#)

Circonscription : Français établis hors de France (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98543

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 août 2016](#), page 7386

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)